

BAC PRO ASSP – Option Domicile - CCF

| Epreuves | | Coef | Lieu | Situation d'évaluation | Durée | Evaluateurs |
|----------|--|------|--|--|---|--|
| E1 | <p style="text-align: center;">U13 Conduite d'un projet d'accompagnement</p> | 4 | <p style="text-align: center;">Centre de formation</p> <p>à partir d'une PFMP de 4 semaines effectuée en terminale en service d'aide à domicile</p> | <p>Présentation d'un dossier élaboré par le candidat dans le cadre des PFMP d'une durée minimum de 4 semaines.</p> <p>Le dossier, entre 15 et 20 pages, annexes non comprises, présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - succinctement le contexte professionnel ; - la personne concernée par le projet d'accompagnement, dans le respect de la confidentialité ; - l'analyse de ses besoins, de ses attentes ; - le projet d'accompagnement proposé ; - les actions retenues et leur justification dans le cadre de ce projet ; - les modalités de formalisation du projet ; - l'évaluation éventuelle des mesures mises en place. <p><i>En l'absence de dossier, le candidat ne passe pas l'épreuve, il obtient la note de 0/80 à la sous-épreuve</i></p> <p>La sous-épreuve doit permettre de vérifier que le candidat est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier et d'analyser les besoins et attentes de la personne ; - de présenter et justifier le projet d'accompagnement élaboré ; - de décrire des actions d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et/ou des activités de maintien de la vie relationnelle et sociale en adéquation avec les besoins répertoriés et en lien avec le secteur professionnel concerné ; - de se placer dans une posture professionnelle, dans le respect de ses limites de compétences. <p>Au cours de cet entretien, le candidat est amené à justifier et à approfondir les éléments présentés dans le dossier.</p> <p>L'entretien permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés en lien avec la situation décrite :</p> <p>Sciences médico-sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> 2. 2 Le projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement 2. 8 La relation personne aidante – personne aidée 3. 2 La communication écrite <p>Techniques professionnelles et technologie associée - Animation – Education à la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.2 Conduites d'activités pour une personne | <p>45 minutes</p> <p>Présentation 15 minutes</p> <p>Entretien 30 minutes</p> | <p>Le professeur d'enseignement professionnel concerné et un professionnel dans toute la mesure du possible.</p> |

BAC PRO ASSP – Option Domicile - CCF

| Epreuves | | Coef | Lieu | Situation d'évaluation | Durée | Evaluateurs |
|----------|--|------|---|---|---|--|
| E3 | U31 Accompagnement des actes de la vie quotidienne à domicile | 4 | A domicile Au cours d'une PFMP de 4 semaines minimum en fin de classe de première ou au cours de la classe de terminale | L'évaluation porte sur des activités : <ul style="list-style-type: none"> - d'aide aux soins d'hygiène et de confort auprès d'une personne adulte ; - de mobilisation et/ou d'installation de la personne ; - de conception, de préparation et service de repas et de collations ; - de maintien de l'hygiène de l'environnement de la personne (locaux, matériel et équipements, linge). Ces activités doivent permettre d'évaluer les compétences d'organisation, de communication et de gestion de la qualité. | Bilan sur l'ensemble de la période de formation | L'évaluation est réalisée par le tuteur sur l'ensemble de la période de formation en milieu professionnel La proposition de note de l'évaluation est établie conjointement par le tuteur et un professeur ou formateur d'enseignement professionnel |

| Epreuves | | Coef | Lieu | Situation d'évaluation | Durée | Evaluateurs |
|----------|---|------|---|---|--|---|
| E3 | U32 Organisation d'intervention à domicile | 2 | En centre de formation Au cours de l'année de terminale | A partir d'une situation empruntée au secteur de l'aide à domicile, précisant le contexte professionnel (nombre et caractéristiques des personnes à aider, caractéristiques des membres de l'équipe à gérer, activités à réaliser, ...), le candidat doit : Dans le cadre de la gestion d'une équipe restreinte <ul style="list-style-type: none"> - organiser l'intervention des membres de l'équipe et justifier ses choix ; - organiser une réunion sur un thème donné et en lien avec la situation ; Dans le cadre d'une intervention à domicile, <ul style="list-style-type: none"> - gérer des documents de la vie quotidienne pour cette personne (élaboration d'échéancier, suivi des démarches ...) <p style="text-align: center;">SUJET A PREPARER – DOCUMENTS PROFESSIONNELS A COLLECTER</p> L'entretien permet également de vérifier la maîtrise des savoirs associés en lien avec la situation décrite : Sciences médico-sociales 2. 3 Les services à domicile 2. 4 Les notions de droit 2. 7 Le travail en équipe, la gestion d'équipe, le tutorat 3 Communication professionnelle et interprofessionnelle Techniques professionnelles et technologie associée – Animation – Education à la santé 2. Animation de réunions de travail Techniques professionnelles et technologie associée – Services à l'utilisateur 3.3 Gestion des documents | 2 heures Préparation 1h30 Exposé et entretien 30 minutes | Le professeur d'enseignement professionnel concerné et un professionnel dans toute la mesure du possible. |

BAC PRO ASSP – Option Domicile - CCF

| Epreuves | | Coef | Lieu | Situation d'évaluation | Durée | Evaluateurs |
|----------|--|------|--|--|---|---|
| E3 | U33 Aménagement et équipement de l'espace privé | 2 | En centre de formation A partir de la PFMP effectuée à domicile En classe de terminale | <p>Présentation d'un dossier élaboré par le candidat, au cours de sa formation en milieu professionnel dans le secteur d'activités.</p> <p>Le dossier de 10 à 15 pages présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le contexte humain et matériel ; - une proposition d'aménagement justifiée de l'espace de vie, illustrée par des plans ; - un choix d'équipement(s) justifié en fonction du contexte ; - des documents liés aux commandes ; - des documents de location et de suivi de maintenance des équipements. <p><i>En l'absence de dossier, le candidat ne passe pas l'épreuve, il obtient la note de 0/40 à la sous-épreuve</i></p> <p>La sous-épreuve doit permettre de vérifier que le candidat est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer et justifier un aménagement de l'espace de vie de la personne ; - choisir et commander un équipement en lien avec l'aménagement proposé ; - assurer le suivi des contrats de location et de maintenance. <p>L'entretien porte sur la justification des choix retenus par le candidat et permet de vérifier la maîtrise des savoirs associés nécessaires à l'aménagement des espaces et plus particulièrement sur ceux de :</p> <p>Techniques professionnelles et technologies associées – Ergonomie – Soins 3.2.13 Matériels d'aide à la mobilisation, aux déplacements</p> <p>Techniques professionnelles et technologies associées – Services à l'utilisateur 1.7.1 Facteurs d'hygiène et de confort 1.7.2 Agencement et équipement des locaux pour l'accessibilité et la sécurité</p> <p><i>Pour sa présentation, le candidat peut s'appuyer sur des moyens de communication (vidéoprojecteur...)</i></p> | <p>30 minutes</p> <p>Présentation 10 minutes</p> <p>Entretien 20 minutes</p> | Le professeur d'enseignement professionnel concerné et un professionnel dans toute la mesure du possible. |